

loureux (orchite), sans avoir eu préalablement le moindre écoulement, ce qui me surprit beaucoup. Avant mon départ le malade me consulta pour un chancre qu'il avait à la partie moyenne et interne de la lèvre inférieure : symptôme qui me parut être la cause de l'orchite et de la maladie de son épouse. L'ayant questionné sur l'époque depuis laquelle il avait cet ulcère, et s'il n'avait jamais eu de maladie vénérienne, sa réponse fut négative sur ce dernier point; et, sur la première question, il me dit qu'il y avait deux mois qu'il avait mal à la lèvre, et qu'il soupçonnait d'avoir gagné ce mal en buvant après un marchand qui était venu lui acheter de la poterie (le malade était propriétaire d'une poterie en terre); que ce même marchand, ancien militaire, passait pour un libertin, et, selon son expression, pour avoir eu la mauvaise maladie. L'ulcère avait acquis l'étendue d'une pièce de cinquante centimes, et avait une teinte terne et grisâtre. Peu douloureux ordinairement, il l'était devenu davantage depuis huit jours. Ces deux malades, soumis à ma méthode de traitement pendant deux mois, furent complètement guéris. »

*Reflexions.* Tout me porte à croire que la maladie a été communiquée au mari par la salive dont avait été imprégné le bord du vase où avait bu le marchand dont il est question dans cette observation. L'infection de l'épouse daterait-elle de la même époque? Je ne le pense pas, et je crois plutôt que l'ulcère du mari, devenu plus douloureux depuis quelque temps, ayant produit une humeur plus active, a pu être la cause de l'infection de son épouse, tous deux ayant l'habitude de boire à la même tasse, qui, selon la coutume du pays, contient du pain grillé et est toujours tenue pleine. Les points les plus saillans de cette observation sont : 1° la transmission de la maladie par la salive déposée d'abord sur un corps inanimé; 2° l'apparition de l'engorgement des testicules sans écoulement antérieur; 3° l'état de la femme of-

frant les symptômes d'une affection primitive, et qui se serait manifestée secondairement ou à la suite de l'absorption de l'humeur syphilitique.

Je ne chercherai pas à expliquer les phénomènes signalés chez les deux individus qui font l'objet de l'observation précédente. Je demanderai seulement si, dans certains cas, ainsi que Fabre le pense, et comme je suis porté à le croire, le virus syphilitique peut passer d'une partie à une autre sans infecter la masse du sang? Ce phénomène, dont la cause ne m'est pas démontrée, est regardé par les médecins qui ne voient dans la maladie vénérienne qu'une simple irritation, comme l'effet de la synergie ou d'une réaction sympathique entre les organes successivement affectés, supposition tout imaginaire et qui ne résout pas la question.

Les accidens analogues à ceux d'une affection primitive survenus chez la femme désignée dans cette observation, sont-ils l'effet d'une infection acquise d'emblée, et les organes sexuels, la muqueuse génitale principalement, jouissent-ils d'une aptitude particulière à recevoir l'impression de l'humeur syphilitique? J'incline pour l'affirmative. Il faut nécessairement tenir compte des leçons de l'expérience, inscrire les faits bien observés sur les tables immuables de la médecine pratique, et ne pas s'élever, comme cela arrive à beaucoup de médecins, contre tous les faits qu'ils ne peuvent ni comprendre ni expliquer.

J'ai dit plus haut que je croyais à la possibilité de la contagion par le contact des vêtemens. Schellig, médecin allemand, l'un des premiers qui aient écrit sur la syphilis, croyait que la maladie peut se communiquer par les vêtemens portés par des personnes infectées, et même se transmettre par des bains pris en commun. Je ne sais rien de positif sur ce dernier mode de contagion; mais je dois dire que j'ai été consulté par une personne qui, après avoir pris une douzaine de bains d'étuve, dans un établissement public, se vit at-

teinte d'un chancre sur le gland. Après beaucoup de questions, lui ayant fait sentir que le moyen de le guérir dépendait de la franchise de ses aveux, ce malade persista à me dire qu'il ne s'était pas exposé depuis fort long-temps à gagner cette maladie, qu'il m'avoua cependant avoir eue dans sa jeunesse, mais dont il avait été parfaitement guéri. Je me borne à citer ce fait sans en tirer d'induction.

Voici un autre fait, duquel il semble résulter que la syphilis aurait été communiquée par le contact d'un vêtement, ce que je suis très porté à croire.

A l'époque où je commençai à me livrer à la pratique de la médecine, je fus consulté par M. Per..., pour deux bubons qui étaient à la veille d'abcéder. Avant de lui donner mes soins, je l'invitai à prendre l'avis de M. Cullerier. J'ignore ce qu'il fit à ce sujet, car je ne le revis plus. Un mois après je fus consulté par son frère, jeune homme robuste, qu'il occupait comme ouvrier, et auquel il avait donné un pantalon extrêmement sali par les bubons indiqués, et dont ce dernier fit usage immédiatement. Peu de temps après avoir porté ce vêtement il survint au jeune Per... un chancre à la partie antérieure du gland, près du méat urinaire. Lui ayant fait part de mes soupçons sur le caractère vénérien de sa maladie, il se trouva fort étonné, en m'affirmant qu'il n'avait pas vu d'autre personne que sa jeune épouse, à laquelle il était uni depuis peu de temps et qu'il aimait beaucoup. Sur la proposition que je lui en fis, son épouse consentit à être visitée; elle me parut fort saine, et elle m'assura même qu'elle n'était sujette à aucune espèce d'écoulement. J'invitai le malade à ne pas user de ses droits d'époux avant d'être guéri. Par suite du traitement auquel il fut soumis, le chancre disparut en moins de quinze jours; mais bientôt il survint un écoulement abondant que j'avais l'espoir de voir cesser avec la fin du traitement, ce qui n'arriva pas. Je prescrivis alors des injections avec l'eau vé géto-minérale, ensuite avec l'eau

aluminée, moyens qui furent sans succès. Je crus devoir tranquilliser le malade sur la nature de son écoulement, et lui conseiller de renoncer à toute espèce de médicamens. Son écoulement durait depuis quatre mois, et depuis deux il s'était livré aux plaisirs de l'amour, sans accident pour son épouse. A cette époque, on lui conseilla des injections avec du vin de Roussillon et du sucre, dont il fit usage avec un plein succès.

*Réflexions.* Les observations ne sont complètement exactes que lorsque le récit des personnes qui en sont l'objet est véridique et fait sans restriction; et le médecin ne peut fonder ses conjectures que sur l'opinion qu'il se forme à l'égard des individus dont il écrit l'histoire. Sous ce rapport, je dois dire que je crois à la véracité du malade dont il est question dans cette observation. Mais, l'origine de sa maladie fût-elle contestée, un autre phénomène resterait encore digne d'attention; je veux parler de l'écoulement urétral survenu après la disparition du chancre, et qui semble établir la connexité d'un accident avec l'autre, soit qu'on envisage ce phénomène comme l'effet d'une réaction sympathique, soit comme le résultat d'une absorption humorale syphilitique, la continuation du flux urétral après le traitement, et son caractère devenu non contagieux, provoquent naturellement cette question: Les écoulemens contagieux sont-ils susceptibles de perdre cette propriété par suite des ressources de l'art ou de la nature, et de ne devoir leur continuation, à certaine époque, qu'à une disposition locale indépendante de tout principe contagieux? L'expérience et le raisonnement font, à cette question, une réponse affirmative; néanmoins c'est un des phénomènes sur lesquels les médecins de l'école de M. Jourdan font reposer un de leurs principaux argumens en faveur de la non existence du virus syphilitique; d'après ce raisonnement, qu'une maladie qui serait produite par un virus susceptible d'être guéri par une médication spécifique

ne devrait pas se prolonger après le traitement qui en aurait détruit la cause. Toutefois on peut répondre à ce langage par l'argument même des médecins qui, niant l'existence du virus syphilitique, admettent que l'irritation des organes sexuels peut aller jusqu'à produire un fluide susceptible de donner lieu à une maladie analogue à celle dont il tire son origine; d'où il faut conclure que si ce même fluide ne s'altère au point d'être contagieux, que lorsque l'irritation est arrivée à un certain degré, par la même raison il doit cesser de l'être lorsque l'irritation ne s'élève plus au degré nécessaire à la reproduction de la maladie, bien qu'elle puisse suffire encore pour entretenir un écoulement qui aurait cessé d'avoir la propriété de se communiquer. Le traitement pourrait donc avoir détruit le principe contagieux, sans faire cesser complètement le flux muqueux, qui ne serait alors que le résultat d'une modification locale de l'organe affecté, modification telle qu'elle peut réclamer, comme dans le cas précédent, l'usage local des toniques pour guérir des écoulemens qui auraient résisté aux antiphlogistiques aussi bien qu'au traitement général le mieux combiné. Ces principes trouveront un nouvel appui dans les observations que j'aurai l'occasion de citer dans le cours de ce traité.

Des considérations présentées jusqu'ici, et principalement dans ce chapitre, on peut déduire les propositions suivantes:

La blennorrhagie (gonorrhée) se transmet ordinairement par le contact des organes sexuels d'une personne saine à une personne malade; néanmoins elle peut, dans quelques cas, se développer spontanément entre deux personnes saines et acquérir un caractère contagieux.

Elle peut n'être qu'une affection locale, et, bornée aux parties génitales, ne réclamer qu'un traitement local et les précautions d'un régime convenable; elle peut même quelquefois se terminer sans le secours d'aucune médication.

Certains ulcères peuvent aussi disparaître par un traitement local; mais alors on doit craindre les accidens consécutifs auxquels la maladie vénérienne peut donner lieu; ce qui doit inspirer de la défiance contre ce mode de traitement.

La syphilis se transmet le plus communément par le contact des organes de la génération d'une personne malade avec une personne saine. Les chancres en sont le symptôme le plus ordinaire.

Elle peut être héréditaire.

Elle peut se communiquer, par l'allaitement, de la nourrice à l'enfant, et, réciproquement, de l'enfant à la nourrice.

Elle peut se transmettre d'emblée, c'est à dire par absorption de l'humeur syphilitique, et se développer ultérieurement, sans qu'il se soit manifesté préalablement aucune trace de la maladie sur la partie où l'absorption s'est faite, ou du moins sans qu'elle ait été observée par le malade.

Elle est transmissible par la salive, soit que celle-ci soit vicieusement sécrétée, soit qu'elle serve de véhicule au virus, en faisant usage des objets qui ont servi à boire ou à manger à une personne infectée.

Elle paraît aussi pouvoir être communiquée, dans certains cas, par l'usage des vêtemens qui seraient immédiatement imprégnés de l'humeur syphilitique, et qui se trouveraient en contact avec la surface d'une membrane muqueuse ou d'une partie privée d'épiderme.

Enfin chaque symptôme de la syphilis, au lieu de produire toujours une affection qui lui soit identique, peut donner lieu à tous les accidens qui servent à caractériser cette maladie, selon les organes où les symptômes se développeront.